

DDA

& Associés

Association d'Avocats
Le Millenium
145 Place Général de Gaulle
83160 LA VALETTE-DU-VAR

(21.04588)

TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE TOULON

11 4 SEP. 2022

SAUJ

COPIE

Juge de l'Exécution immobilier
Audience d'adjudication du 27.10.2022
RG n° 22/00028

DIRE AU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE
N° 22/00028 TENDANT A ANNEXER
LES RENSEIGNEMENTS D'URBANISME

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX ET LE

SEPTEMBRE

**PAR DEVANT NOUS, GREFFIER DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE
TOULON A COMPARU**

Me J.B. DURAND AVOCAT AU BARREAU DE TOULON ET CELUI DE

Le **FONDS COMMUN DE TITRISATION CASTANEA**, en abrégé **FCT CASTANEA**, ayant pour société de gestion la société **EQUITIS GESTION SAS**, société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 431 252 121, dont le siège social est à PARIS (75017) 6 place de la République Dominicaine, représentée par son recouvreur la **SAS MCS ET ASSOCIES**, société inscrite au RCS de PARIS sous le numéro B 334 537 206, dont le siège social est sis à PARIS 75020 – 256 Bis Rue des Pyrénées, agissant poursuites et diligences de son représentant légal en exercice,

Venant aux droits de la **BANQUE SOCIETE GENERALE**, Société Anonyme au capital de 542.691.448,75 € immatriculée au RCS de PARIS sous le n° 552 120 222, dont le siège social est à PARIS 9ème 29 Boulevard Haussmann, aux termes d'un acte de cession de créances en date du 03 août 2020,

LEQUEL NOUS A EXPOSE

QUE le FCT CASTANEA venant aux droits de la BANQUE SOCIETE GENERALE, poursuit la vente aux enchères publiques sur la commune de HYERES 83400 - Chemin de La Plaine du Bouisson, dans un ensemble immobilier dénommé « Le Buisson d'Argent » comprenant un bâtiment unique élevé de deux étages sur rez-de-chaussée, cadastré section HO 94 (anciennement G 2919) lieudit « Essart de Comte Giens » pour 13 ares, savoir :

- Un studio constituant le lot de copropriété numéro 10.

QUE l'audience d'adjudication se tiendra le jeudi 27 octobre 2022 à 15h00.

QUE le cahier des conditions de la vente a été déposé au greffe par Me Jean-Baptiste DURAND, Avocat au Barreau de TOULON, le 29 mars 2022.

QUE pour compléter ce dépôt, il convient aujourd'hui d'y annexer les renseignements d'urbanisme délivrés le 13 septembre 2022 par la Mairie de HYERES.

QU'un exemplaire de ce document est joint au présent dire.

En conséquence le FCT CASTANEA venant aux droits de la BANQUE SOCIETE GENERALE sollicite que le présent dire ainsi que les renseignements d'urbanisme soient annexés au cahier des conditions de la vente.

ET APRES LECTURE,

Me J. B. DURAND AVOCAT AU BARREAU DE TOULON a signé avec Nous **GREFFIER** les jour, mois et an que dessus.

Me J. B. DURAND

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. B. Durand', written over a horizontal line.

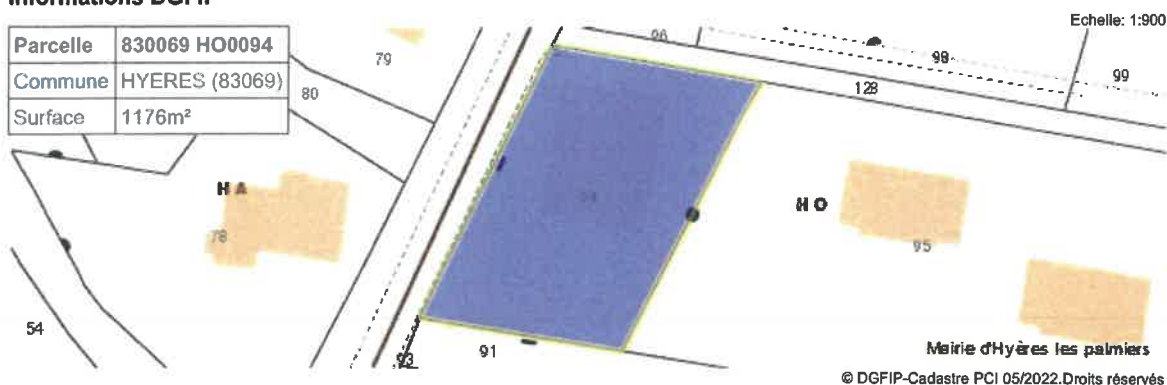
LE GREFFIER



Renseignements d'Urbanisme

Informations DGFIP

Parcelle	830069 HO0094
Commune	HYERES (83069)
Surface	1176m ²



Informations Mairie d'Hyères

Service Urbanisme - service.urbanisme@mairie-hyeres.com

PLU
UDa : zones à dominante d'habitat et de services situées en périphérie des zones les plus denses et dans laquelle un renouvellement urbain est envisageable - de plus faible hauteur
Emplacement réservé n°112, Commune, Elargissement à 10m du chemin de la plaine Bouisson

SUP
AC2i : AC2_presqu_ile_de_giens_ass
PT1 : Protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques Zone de protection de 3000m du Centre de réception de Hyères La Badine (décret du 4/10/91)
PT2_centre_radioelectrique_Giens_Escampobariou_gen_sect - Secteur de dégagement
PT2_centre_radioelectrique_Hyeres_La_Badine_gen_zsec - Zone secondaire de dégagement

Autres Contraintes
Périmètre de droit de préemption urbain
Périmètre de majoration du droit à bâtir

Service Foncier MTPM - SAFER - Foncier ENS CG83

Droits de Préemption Urbain - SAFER - Espaces Naturels Sensibles
Parcelle soumise au Droit de Préemption Urbain Veuillez contacter le service : hyeres.dpu@metropoletpm.fr

La présente notice constitue un simple document d'information et n'est pas opposable aux tiers. Pour confirmer ou obtenir plus de renseignements, nous vous invitons à contacter les services respectifs de la ville d'Hyères. Les informations cadastrales contenues dans ce document sont la propriété commune de la Direction Générale des Finances Publiques et de la ville de Hyères, toute reproduction de ces données est interdite. Ce document n'est valable qu'en présence de toutes ses pages.

